
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement concernant la gestion des eaux de ruissellement de l'opération de recalibrage de la plate-forme routière de la RD 454 sur le territoire des communes de Sauchay et de Glicourt.

Département de la Seine-Maritime

Par arrêté préfectoral du 23 mai 2014, une enquête publique a été prescrite **du mercredi 25 juin 2014 au samedi 26 juillet 2014 inclus** sur la demande d'autorisation au titre des articles L 214-1 et suivants du code de l'environnement concernant la gestion des eaux de ruissellement de l'opération de recalibrage de la plate-forme routière de la route départementale 454 présentée par le département de la Seine Maritime.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de Sauchay et de Glicourt.

L'autorité compétente pour prendre les décisions d'autorisation est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans la mairie des communes précitées où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de leurs bureaux au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations, propositions et contre propositions sera ouvert pendant la même période dans les mairies de Sauchay et de Glicourt.

Mr Jean Fontaine, chimiste de process retraité, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans les mairies de Glicourt les mercredi 25 juin 2014 de 16h à 19h et samedi 26 juillet 2014 de 9h à 12h et de Sauchay le jeudi 10 juillet 2014 de 17h à 19h

Il a pour suppléant Mr Georges Legoubey, géomètre expert foncier retraité.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Glicourt, commune siège de l'enquête, pour y être annexées au registre d'enquête

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la mairie de Glicourt, à l'adresse mail suivante: mairie.glicourt@wanadoo.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de M. Thierry Lefrère, chef du service études et travaux de Dieppe - département de la Seine-Maritime. Tél: 02.32.14.58.74.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes de Sauchay et de Glicourt.